

Congrès international de l'enseignement

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **9 (1880)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

écoles supérieures divisées par sexe. La multiplicité des cercles scolaires diminuerait sans doute les distances à parcourir par les enfants pour se rendre à l'école, mais cet avantage est loin de compenser les inconvénients qui résultent du système pratiqué généralement chez nous.

Passons aux écoles professionnelles.

R. H.

(*A suivre*)



Congrès international de l'enseignement

Nous extrayons du dernier prospectus qui vient d'être lancé par le Comité exécutif les renseignements suivants :

C'est du 22 au 29 août 1880 — la date est définitive — que le Congrès se réunira à Bruxelles.

Le Congrès durera six jours au moins. Il y aura deux séances par jour. La matinée sera consacrée aux réunions par sections, l'après-midi aux assemblées générales de toutes les sections réunies.

L'usage des langues sera facultatif. Le sens des discours prononcés dans une langue autre que le français sera reproduit par des membres du bureau.

Le Comité général publiera les travaux des sections et des assemblées générales, soit en totalité, soit en partie.

Le Congrès se compose de membres effectifs et de membres adhérents. Tous peuvent prendre part à ses délibérations.

Les membres effectifs paient une cotisation de VINGT FRANCS. Seuls ils reçoivent gratuitement les publications du Congrès. Ils ont droit à trois cartes de dames pour les séances du Congrès.

Les instituteurs et institutrices diplômés, ainsi que les professeurs de l'enseignement moyen, jouissent des droits des membres effectifs moyennant une cotisation de DIX FRANCS.

Les membres adhérents paient une cotisation de CINQ FRANCS. Ils ont droit à une carte de dame.

Le Comité exécutif a obtenu des cartes de parcours à prix réduit sur les lignes belges et étrangères pour les membres du Congrès.

Un bureau de renseignements pour les logements sera organisé par les soins du Comité.

Les adhésions doivent être adressées à M. Buis, Echevin de la ville de Bruxelles, Secrétaire général du Congrès, 103, rue du Marché-aux-Herbes.

Il est à désirer que les adhésions soient envoyées avant le 1^{er} juin, afin que les membres puissent recevoir communication des rapports préliminaires.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de

France vient de notifier au Président de la Ligue de l'Enseignement qu'*afin de donner à cette Association un témoignage public de sa sympathie pour l'œuvre qu'elle poursuit*, il a désigné pour représenter son Administration au Congrès international de l'enseignement qui aura lieu à Bruxelles du 22 au 29 Août 1880 :

MM. DU MESNIL, Conseiller d'Etat, ancien directeur de l'enseignement supérieur. — GÉART, vice recteur de l'Académie de Paris. — BUISSON, directeur de l'enseignement primaire.



PARTIE PRATIQUE.

Notions élémentaires d'histoire universelle

Deuxième leçon.

HISTOIRE DES ASSYRIENS ET DES BABYLONIENS

Rois d'Assyrie et de Babylone les plus célèbres.	Rois d'Assyrie	Ninus	Rois d'après la légende de Diodore
		Sémiramis	
		Nynias	
		Sardanapale	
		Aéglathphalasar.	
		Salmanazar.	
		Sargon ou Sargin.	
		Sennachérib.	
		Esarhaddon.	
		Assourbanipal.	
	Rois de Babylone	Nabopolassar.	
	Nabuchodonosor.		
	Baltazar (Labnyt d'Hérodote).		

Avant les découvertes faites dans ce siècle, on ne connaissait l'histoire des Assyriens et des Babyloniens que d'après les renseignements incomplets de la Bible (Daniel) et des écrivains grecs, Hérodote, Diodore de Sicile et Strabon.

Diodore place à tort Ninive sur les bords de l'Euphrate, et tout ce qu'il nous dit de l'histoire de ce pays est tiré des livres de Ctésias, médecin grec, attaché à la cour d'Artaxercès Mnémon, roi des Perses. Mais évidemment ses récits sont des légendes ou des traditions qui ont peu de valeur historique. Tout à coup un vaste champ a été ouvert à la science par la découverte des ruines des anciens monuments de Ninive et de Babylone. On a retrouvé dans ces ruines beaucoup d'inscriptions qui sont venues jeter un grand jour sur l'histoire de ces peuples.

Entre l'Euphrate et le Tigre, fleuves qui ont leur source au